

# Sauvegarde des emplois par la solvabilité des entreprises

## Dispositif « 2SE » - Chiffres clés du T2 2019

### Plénière OPC – 14/10/2019

#### Cadre de la démarche

- Un partenariat démarré en 2010 (Région SUD, le réseau consulaire, agences d'urbanisme)
- Une publication trimestrielle
- Une interface opérationnelle
- Une démarche qui sera abandonnée en 2020 au profit du dispositif national « Signaux Faibles »

#### Objet de la démarche

- **Observation de la vulnérabilité économique des entreprises de plus de 10 salariés**
  - *Indicateur Paydex* = nombre de jours de retard de paiement des fournisseurs, au-delà du terme contractuel → comportement de paiement des entreprises (secteur d'activités/ département...)
  - *Score* de défaillance des entreprises : note sur 20 représentant une prévision de défaillance à un horizon de 12 mois (basée sur 27 variables) → risque de défaillance des entreprises
- **Outil opérationnel** au service de l'action régionale en matière d'accompagnement et d'aides aux entreprises

#### Précisions et précautions méthodologiques

- Base de données Altares: 15 220 SIREN de plus de 10 salariés avec extraction de 9500 entreprises de plus de 10 salariés
- « Petite » base de données
- Non prise en compte des entreprises dont les effectifs salariés sont inférieurs à 10 salariés
- Ventilation par secteur d'activité insuffisante

# Chiffres clés – T2 2019

## RESPECT DES DÉLAIS DE PAIEMENT



**24%**

C'est la part des entreprises de la région qui respectent la date d'échéance de paiement de leurs fournisseurs.

→ Chiffre stable par rapport au trimestre précédent et sur un an

→ Stabilité de la répartition des entreprises / comportement de paiement :

- ≈ moitié = retard de 1 à 15j
- ± du quart = sans retard
- ± 20% = retard de 16 à 30 j
- Autour de 5 à 6% = retard > 30j

→ Confirmation sur un an de la place du secteur de la construction en tant que « bon payeur » : 30% des entreprises du secteur payent sans retard contre 21% dans l'industrie

## RISQUE FAIBLE



**46%**

C'est la part des entreprises de la région qui ont un faible risque de dépôt de bilan.

→ Chiffre stable par rapport au trimestre précédent et sur un an

→ A l'opposé : augmentation de la part des entreprises présentant un risque élevé (21% au T2 2019 contre 15% au T2 2018)

→ Sur un plan sectoriel :

- Industrie / commerce: une majorité d'entreprises ont un risque faible à très faible (plus des 2/3)
- Construction : la plus grande part d'entreprises présentant un risque élevé (28%)